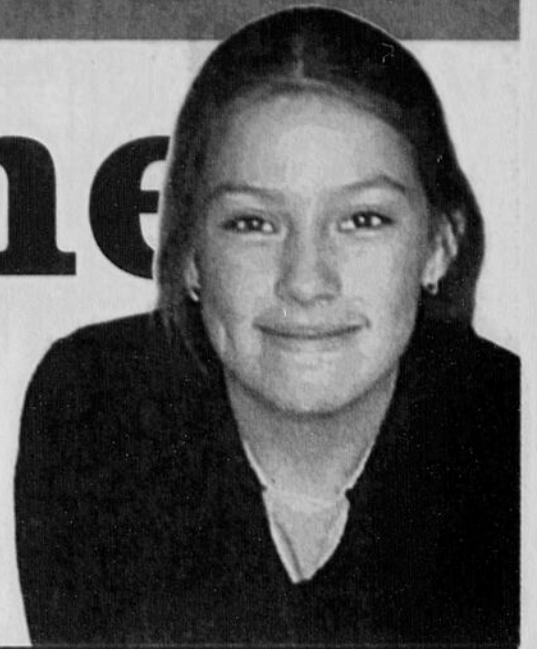


La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca



Air contaminé

Les travailleurs de Tafisa manifestent leur colère
Page A3

Watatatow

Une Magogoise de 13 ans jouera dans la populaire série
Page D1

SHERBROOKE / JEUDI 9 MAI 2002 / 93^e ANNÉE / NO 67

65¢ plus taxes, (Floride 1.75\$)

De coeur et d'oreille avec le Canadien!

Marie-Ange Dubois, 103 ans, ne rate pas un match à la radio

mngoupil@latribune.qc.ca



Mario GOUPIL

On peut avancer, sans trop risquer de se tromper, que la plus vieille partisane du Canadien de Montréal à l'échelle de la planète est une Sherbrookoise... de 103 ans. Presque 104!

Marie-Ange Dubois venait tout juste d'avalier la petite pilule qui l'aide à s'endormir et s'apprêtait à se glisser dans son lit, lorsqu'elle a entendu le descripteur Pierre Rinfret hurler de joie dans la radio, mardi soir. «Je me suis dit: tiens, il y en a un joueur du Canadien qui vient certainement de compter un point», racontait la vieille dame, au lendemain du troisième et à la veille du quatrième match de la série Canadien-Hurricanes.

Mme Dubois a tout de suite deviné que le Canadien venait de l'emporter 2-1. Elle le savait pour avoir écouté religieusement la retransmission des trois premières périodes, l'oreille appuyée contre son appareil radio.

Lorsque Donald Audette a marqué après seulement 146 secondes de jeu en prolongation, sa fille Suzanne, avec qui elle vit, s'est empressée de venir lui confirmer la victoire du Canadien, tout en lui souhaitant une bonne nuit. «Elle va être bonne, c'est certain...», a soupiré la dame de 103 ans.

Marie-Ange Dubois ne rate pas les matchs du Canadien de Montréal à la radio pendant les séries éliminatoires. Bien peu en saison régulière également. Même chose pour les Expos au baseball. Ces équipes occupent une place prépondérante dans sa vie depuis qu'elle a commencé à perdre la vue, il y a environ une douzaine d'années. Elle dit que d'entendre la radio décrire les prouesses des joueurs des Expos et du Canadien lui permet de garder un contact indispensable avec la réalité. Celle qu'elle ne peut malheureusement plus voir à cause du glaucome dont souffrent ses yeux. Depuis quelques mois,



Mme Marie-Ange Dubois, âgée de 103 ans, a bien dormi, mardi soir: ses Canadiens ont gagné en prolongation, juste au moment où elle s'apprêtait à aller au lit.

elle est d'ailleurs complètement aveugle.

«C'est probablement par besoin d'entendre parler qu'elle écoute la radio. Une façon de contrer l'ennui aussi. Elle ne manque d'ailleurs jamais les nouvelles à CHLT radio», explique sa fille Suzanne.

Mme Dubois avoue cependant ne pas connaître beaucoup les noms des joueurs du Canadien. Du moins, elle a un peu de difficulté à se les rappeler. Saku... Corriveau a longtemps été son préféré. C'était avant qu'on lui précise que

ses oreilles lui jouaient probablement des tours. «Saku... Koivu? C'est sûrement pas un Canadien avec un nom comme celui-là!», s'est-elle alors exclamée.

«Je pensais vraiment qu'il s'appelait Corriveau. Il a été chanceux de vaincre son cancer ce jeune homme», dit-elle à propos du valeureux capitaine.

Marie-Ange Dubois connaît aussi José

Voir CENTENAIRE en page A2

La Guerre des étoiles n'aura pas lieu

Les propriétaires de cinémas refusent de plier

SHERBROOKE



Karine TREMBLAY

Au grand dam des amateurs qui attendent sa sortie depuis des mois, le film *La Guerre des étoiles II: L'Attaque des clones* ne sera vraisemblablement pas présenté dans la région de l'Estrie.

À une semaine du 16 mai, date de la sortie sur grand écran du film de George Lucas, les négociations semblent dans l'impasse. Tant et si bien que mis à part quelques écrans de Montréal et de Québec, aucun cinéma de la province ne présentera *Star Wars*. La situation serait la même ailleurs au Canada. Ici en région, ni le Cinéma 9 ni la Maison du cinéma ne sont parvenus à une entente.

Ceci parce que les compagnies Lucas Films et 20th Century Fox sont demeurées sur leurs positions en ne modifiant rien à leurs exigences jugées exagérées par les propriétaires de cinémas.

«Nous demeurons ouverts à une nouvelle proposition, mais pour l'instant, il n'y a pas de véritables négociations», souligne le propriétaire de la Maison du cinéma de Sherbrooke, Jacques Foisy.

Tous les cinémas indépendants de même que d'autres chaînes cinématographiques se sont serrés les coudes dans le dossier: ils ont fait blocus quasi unanime devant les demandes énormes de Lucas et de Fox.

«C'est un gros problème à l'horizon. Actuellement, dans toute l'Amérique du Nord, ils ont des contrats avec environ 2000 écrans. Comparativement, Spider-Man, qui connaît un succès fou, est présenté sur 6000 écrans en Amérique du Nord», explique M. Foisy.

Celui-ci espère que le présent conflit va à tout le moins servir d'exemple et freiner un peu les distributeurs qui exigent sans cesse davantage des exploitants de salles.

Pour *La Guerre des étoiles II*, rappelons que les

Voir GUERRE DES ÉTOILES en page A2

Environ 4 \$ de plus par mois pour l'assurance-médicaments

Face à une importante hausse du coût du régime de 275 millions \$ cette année, les primes de l'assurance-médicaments augmenteront en moyenne de 9,6 pour cent, a annoncé hier le ministre de la Santé François Legault. À LIRE EN B7.



Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada

La vérificatrice réclame une enquête de la GRC sur l'affaire Groupaction

Isabelle Ducas (PC)
OTTAWA

La vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, a servi de sévères remontrances au gouvernement fédéral et réclame une enquête de la GRC, hier, en déposant un rapport accablant qui révèle que des hauts fonctionnaires ont violé les règlements en accordant trois contrats à la firme montréalaise Groupaction.

«Les hauts fonctionnaires ont contourné à peu près toutes les règles», a souligné Mme Fraser en conférence de presse. (...) Je m'inquiète de ce manque flagrant de respect des règles et règlements que nous avons constaté dans la gestion des trois contrats.»

La vérificatrice a répété à plusieurs reprises qu'elle était «troublée» par les conclusions de son enquête.

En plus de transmettre le dossier à la GRC, pour que le corps policier évalue la nécessité ou non de déclencher

une enquête criminelle, Sheila Fraser entreprendra une vérification de tous les programmes et contrats de publicité et de commandite du gouvernement. Elle tentera ainsi de vérifier si la mauvaise gestion de ce type de contrat est endémique au sein de l'appareil gouvernemental.

«On ne peut pas mettre trois contrats aussi mal gérés devant un vérificateur et ne pas croire qu'on va aller tous les voir. C'est comme une évidence, a dit Mme Fraser. La question qu'on se pose, c'est si (la mauvaise gestion) se limite à ces trois ou est-ce que c'est plus généralisé.»

L'enquête de la vérificatrice générale a été déclenchée en mars, lorsqu'il a été révélé que la firme de publicité Groupaction avait fourni trois rapports quasi identiques au ministère des Travaux publics, qui cherchait à savoir quels événements il devait subventionner dans le cadre de son programme de commandites. Chaque contrat, accordé entre 1996 et 1999, valait plus de

500 000 \$, pour un total de 1,6 million \$.

L'opposition a crié au scandale, en raison des sommes importantes versées par Groupaction à la caisse du Parti libéral. Les critiques du gouvernement ont également souligné que les faits s'étaient produits alors que le ministère des Travaux publics était dirigé par Alfonso Gagliano, maintenant ambassadeur au Danemark.

Depuis, les médias et l'opposition ont fait état de plusieurs autres irrégularités touchant le programme de commandites.

La vérificatrice générale a cependant souligné que son enquête, cette fois-ci, s'était limitée aux trois contrats accordés à Groupaction et qu'il n'était pas de son ressort d'examiner les liens entre la firme et le parti au pouvoir.

Le rapport est tout de même accablant pour le gouvernement qui, selon Mme Fraser, n'en a pas eu pour son argent avec ces contrats parce qu'il a fait preuve de laxisme.

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



Météo



PLUIE Maximum 15 Minimum 6
Lever soleil: 5h23 Couché: 20h01

Index

Ann. classées.....	C7	Jean-Paul Ricard... C6
Arts.....	D1	Loteries..... A5
Chez nous.....	B1	Météo..... C8
Décès.....	D7	Mots croisés..... C7
Économie.....	B4	Opinions..... A6
Éphémérides.....	D6	Sports..... C1
Horoscope.....	C8	

Le Cahier spécial AMÉNAGER SON ENVIRONNEMENT à lire demain dans La Tribune
publireportage

2002
Sherbrooke
LaTribune
écrit l'histoire
au quotidien

À LIRE DEMAIN



Tout le centre-ville vibre au rythme de Sherbrooke 2002

Lysanne Gallant, conceptrice du Grand rendez-vous des eaux-vives

La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR François Fouquet
DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin	ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482
TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE	Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau) 8 h 30 à 19 h 30 (au téléphone) Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)
DIRECTEUR René Béliveau	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
ADJOINT Stéphane Garant	DIRECTEUR André Custeau
PRODUCTION	ADJOINT Serge Nadeau
DIRECTEUR André Roberge	
ADJOINTS Steeve Rancourt Michel Doyon	

CENTENAIRE
Suite de la page A1

Théodore.
«Il est bon devant les buts. On me dit aussi qu'il est beau bonhomme, mais moi je ne peux pas le voir. C'est regrettable...», lance avec un petit rire celle qui a eu six enfants. Cinq sont toujours en vie. Une de ses filles vient d'ailleurs de célébrer son 50e anniversaire de mariage. Le bébé de Mme Dubois, Pierre, a maintenant... 61 ans!

Marie-Ange Dubois est dans une forme étonnante pour une femme qui célébrera son 104e anniversaire de naissance le 15 août. «En haut des épaules, moins les yeux, ça va bien», a-t-elle l'habitude de dire.

Malgré sa bonne forme relative, Mme Dubois préférerait que le petit Jésus pense à elle et vienne chercher l'Ange qu'il semble avoir oublié...

«Je ne sais pas pourquoi je vis aussi longtemps, lance-t-elle. Je trouve le temps long. Non seulement je ne vois plus clair, mais j'ai des pertes d'équilibre et je dois me déplacer à l'aide d'une marchette. Honnêtement, je pense à la mort à tous les jours. Elle ne me fait pas peur. Même que ça va être une délivrance quand elle va arriver.»

Mme Dubois s'étonne à chaque journée supplémentaire que lui apporte la vie.

«Je n'aurais jamais pensé vivre aussi vieille. D'ailleurs, à 45 ou 50 ans, alors que mon mari s'était trouvé un emploi à Garthby, où nous étions déménagés, j'ai cru que je n'en avais plus pour longtemps à vivre tellement je suis devenue faible. Je m'ennuyais à la campagne, où nous avons finalement vécu cinq ans, et je ne croyais pas me rendre à 60 ans. Mais voilà maintenant que j'approche les 104 ans!», raconte celle qui n'a plus jamais quitté Sherbrooke par la suite.

«Moi, j'étais une fille de ville...», ajoute-t-elle.

Au printemps de 1998, à quelques semaines de son 100e anniversaire de naissance, Marie-Ange Dubois a dû retourner à l'hôpital afin de se procurer une nouvelle carte de centre hospitalier. Sur ces nouvelles cartes, on précise maintenant l'année de naissance en indiquant les quatre chiffres, et non plus seulement les deux derniers. Dans le cas de Mme Dubois, on a donc inscrit le 15 août 1998... plutôt que 1898. Les clients du 19e siècle se font plutôt rares à l'hôpital depuis quelques années...

«Est-ce que cela veut dire que je ne suis pas encore née?», a demandé la centenaire aux employés.

Tout le monde l'a trouvé bien drôle.

Au fait, le Canadien va l'emporter ce soir. Marie-Ange Dubois pense même que Saku Coriveau et ses coéquipiers ont de bonnes chances de remporter la coupe Stanley. En tout cas, ils peuvent compter sur l'appui inconditionnel de leur plus vénérable partisane.

GUERRE DES ÉTOILES

Suite de la page A1

Les négociations ont achoppé sur deux points. Les distributeurs voulaient récolter 70 pour cent des recettes générées par le film pendant les trois premières semaines. Ils exigeaient aussi que le film soit présenté sur les plus grands écrans des cinémas pendant une période variant de huit à 12 semaines.

«Ça n'a aucun sens. On n'accepte pas ce genre de conditions. Elles sont néfastes pour les cinémas, les clients et les autres compagnies de films, dont les productions passeraient nécessairement après *La Guerre des étoiles* si on allait de l'avant avec des exigences pareilles. Ça pénaliserait tout le monde mais là, l'élastique est cassé», exprime M. Foisy.

Les fans sont évidemment très déçus par la tournure des événements. Chaque jour, bon nombre d'entre eux téléphonent ou se présentent à la Maison du cinéma ou au Cinéma 9 pour connaître les dernières nouvelles. Certains lecteurs inquiets écrivent aussi à *La Tribune* pour connaître les derniers développements de cette histoire.

Dernier espoir, peut-être, pour les amateurs de *Star Wars*: il est toujours possible que Lucas et Fox reviennent avec des offres plus raisonnables d'ici lundi prochain. A ce moment-là, si les propriétaires de cinéma acceptaient de nouvelles conditions, le film pourrait être présenté dès le vendredi 17 mai.

«Mais jusqu'à maintenant, il n'y a aucun signe d'ouverture», indique M. Foisy.

Il a été impossible, hier, de s'entretenir avec le président du service de la programmation chez Denhur, Denis Hurtubise. Celui-ci, qui négociait auprès des distributeurs pour 205 écrans québécois, dont la Maison du cinéma de Sherbrooke, a fait savoir par personne interposée qu'il ne voulait émettre aucun commentaire.

Un pédophile fait de nouveau face à la justice

François Gougeon
SHERBROOKE

Un pédophile déjà condamné dans le passé en semblable matière a comparu hier au palais de justice de Sherbrooke pour répondre d'une accusation de contacts sexuels, de possession et de trafic de stupéfiants à l'endroit d'un mineur.

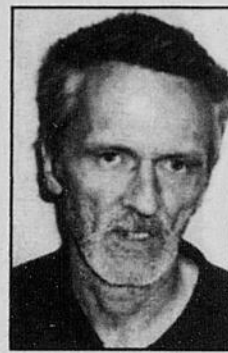
Il s'agit de Serge Rivard, 54 ans, domicilié rue De Courville (autrefois Ledoux), dans l'arrondissement Ascot à Sherbrooke, arrêté la veille par la police.

Il est soupçonné d'avoir eu des contacts sexuels avec un garçon de 13 ans qu'il avait commencé à alimenter gratuitement en drogue, il y a un an, en vue justement d'obtenir

ses faveurs sexuelles.

Défendu par Me Conrad Chapdelaine, Rivard, qui a plaidé non coupable, devait revenir en cour demain, demain, pour sa remise éventuelle en liberté. Le procureur public, Denis Petitclerc, s'est objecté, obtenant que la requête en cautionnement soit plutôt entendue lundi.

Il se peut que d'ici là des accusations additionnelles soient portées contre l'individu car les enquêteurs du Service de police de



Serge Rivard

Sherbrooke (SPS) sont à recueillir les témoignages de d'autres mineurs.

Le porte-parole du SPS, l'agent Michel Martin, a d'ailleurs invité les parents d'enfants du secteur où habite Rivard à s'informer auprès d'eux, à savoir s'ils ont pu avoir des échanges avec l'accusé.

«Dans le voisinage, le suspect se faisait appeler *Pops* et il est bien possible qu'il ait eu des échanges avec d'autres jeunes. On invite les parents à vérifier avec leurs enfants. Et s'ils découvrent des choses, ils sont invités à nous appeler», a dit l'agent Martin. Le numéro de téléphone est le 821-5555.

Serge Rivard a été condamné en 1988 à une peine de 10 mois de prison pour des accusations semblables à celles qui pèsent sur lui actuellement, à savoir à caractère sexuel sur des mineurs.

CONTEMPORAINE

COURANTS ETHNIQUES

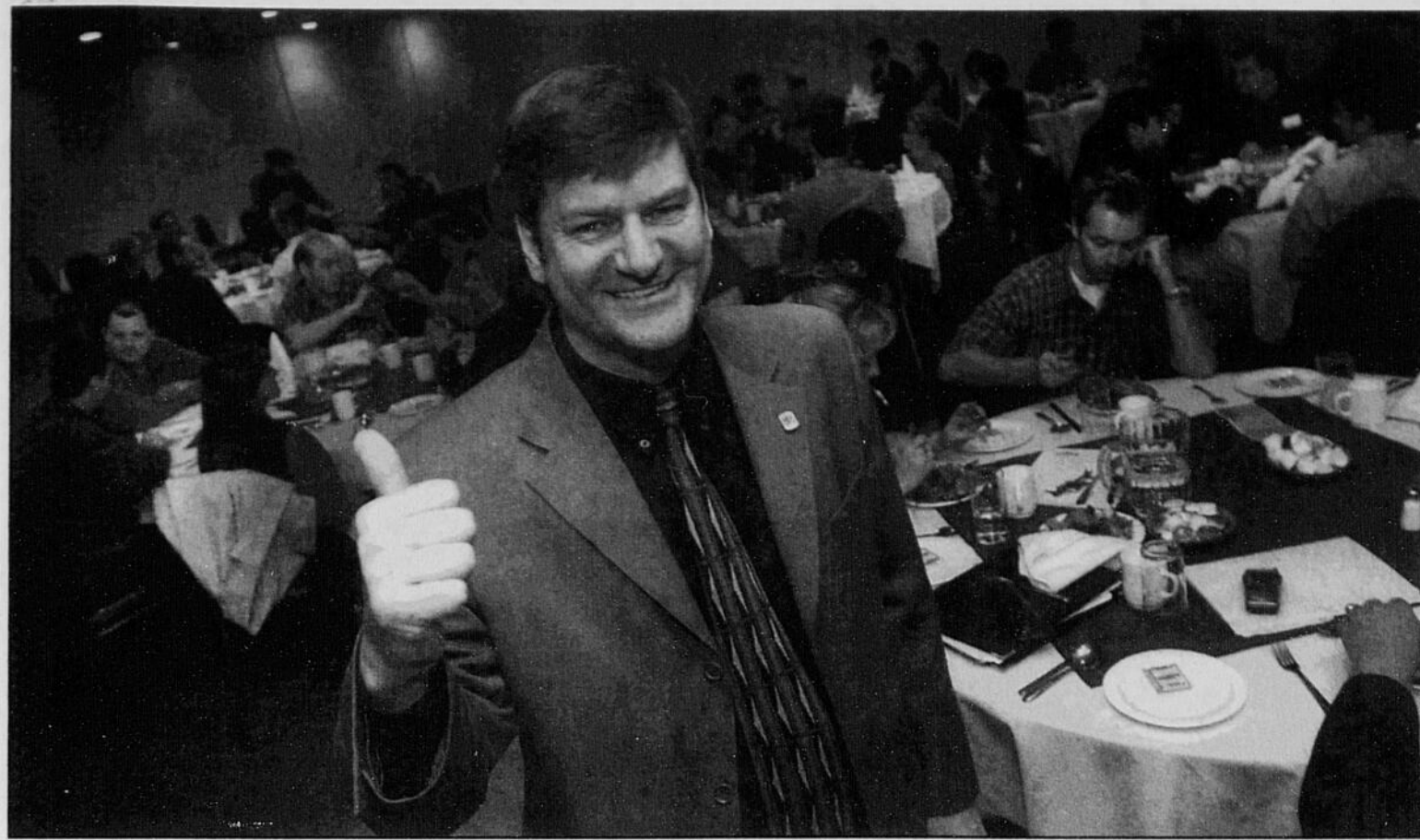


LA DJELLABA EN LIN BRODÉ 75.00

CONFORT LÉGENDAIRE DU LIN PUR, BELLE SIMPLICITÉ D'UNE TUNIQUE SUBTILEMENT BRODÉE DE PETITES FLEURS SOLEIL TON SUR TON. BLANC. P.M.G.T.G. UNE EXCLUSIVITÉ CONTEMPORAINE. PANTACOURT EN LIN 49.95

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE • PROMENADES ST-BRUNO, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



Un colloque tenu hier a été l'occasion de mesurer le progrès de la dernière décennie au centre-ville et d'identifier les lacunes à corriger. «Toutes les opinions que vous nous avez émises seront prises en considération par la corporation du centre-ville, qui produira un rapport à l'intention du conseil municipal», a conclu le conseiller Serge Paquin.

Paquin craint que la Cité des rivières saigne le centre-ville

Luc Larochelle
llarochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Bien que favorable à la Cité des rivières, le conseiller Serge Paquin demande à ses promoteurs de renoncer à l'implantation de restaurants et de terrasses en bordure du lac des Nations afin de ne pas saigner le bas du centre-ville. C'est la première fois que cette dualité est soulevée par l'un des membres de l'administration Perrault.

Devant les participants au colloque du centre-ville, M. Paquin a déclaré hier que «bien que la Cité des rivières soit un projet moteur indéniable pour le développement touristique de Sherbrooke, cela ne donnera rien si le centre-ville n'en est pas une partie intégrante».

«Que va-t-on visiter en tout premier lieu en arrivant dans une nouvelle ville, son centre-ville. Si cet endroit est ennuyeux, peu accueillant, il y a peu de chance qu'un touriste ait une opinion favorable de notre ville», a-t-il insisté.

Le conseiller Paquin, qui a défendu publiquement l'utilisation du surplus de l'ancienne Ville de Sherbrooke pour verser une contribution municipale de 2 millions \$ afin de lancer la première phase de la Cité des rivières, a été invité à préciser sa pensée en entrevue, au terme du colloque.

«Je ne doute pas un instant que la Cité des rivières aura un impact positif sur le centre-ville. L'une des principales portes d'entrée, l'intersection King-Belvédère, aura meilleure mine et je sois conscient également que les spectacles prévus dans la gorge de la rivière Magog créeront de l'achalandage. Mais ce serait une grave erreur que de permettre l'arrivée d'une série de commerces et de boutiques sur la rue de l'Esplanade, en bordure du lac des Nations», a expliqué le représentant du centre-ville.

C'est pourtant ce que la Ville et les concepteurs de la Cité des rivières projettent de faire depuis le tout début.

«La rue de l'Esplanade regroupera principalement les activités de nature commerciale. Elle deviendra automatiquement animée avec l'arrivée de commerces comme les *Bed and Breakfast* et les restaurants», lit-on dans le plan directeur de la Cité des rivières.

Le maire Jean Perrault a relevé les propos de M. Paquin mais sans ouvrir de véritable débat sur la question.

«Je suis en parfait accord avec M. Paquin lorsqu'il affirme que le centre-ville est un élément important d'une politique d'attraction touristique et nous en tiendrons compte dans l'élaboration de nos projets, mais il faut aussi dire que le projet de la Cité des rivières sera lui aussi un puissant moteur de développement du centre-ville, moteur de développement qui s'ajoutera à toutes nos initiatives», a exposé le maire Perrault lors de l'allocation de clôture.

Une urgence: améliorer les portes d'entrée

Luc Larochelle
SHERBROOKE

Les points de vue émis par une soixantaine de commerçants et citoyens seront à la base du plan de développement stratégique que les promoteurs du centre-ville de Sherbrooke finiront de concevoir en prévision des dix prochaines années. Un colloque tenu hier a été l'occasion de mesurer le progrès de la dernière décennie et d'identifier les lacunes à corriger.

Outre les questions de sécurité et de prévention des méfaits publics, les participants ont conclu qu'il y avait un urgent besoin d'améliorer les principales portes d'entrée du centre-ville. Le maire Jean Perrault, qui a assisté à la plénière et prononcé le discours de clôture, a souscrit à cette préoccupation.

Le président de la corporation Centre-ville Sherbrooke, Jean Mailhot, a évoqué de beaux succès et relevé des échecs en présentant le bilan du plan d'action datant 1992.

«Il suffit de se promener au centre-ville pour conclure qu'il y a eu une bonne base de réalisations depuis dix ans. Mais force est d'admettre que cinq des sept artères donnant accès au secteur rénové sont déprimantes», a-t-il dit.

Cinq personnalités ont ensuite été invitées à livrer leur perception du centre-ville dans le cadre d'une table ronde. L'ancien président du Musée de la nature et des sciences, Claude Métras, a soutenu que la communauté devait mettre en place un service de navettes pour une tournée des musées qui se terminerait au Granada, qui devrait diffuser des documentaires sur la région.

L'un des vice-recteurs à l'Université, Jean-Pierre Bertrand, qui habite le centre-ville, préconise l'aménagement d'une place publique invitante qui deviendrait un lieu instinctif de rassemblement.

La directrice du Centre d'intégration au marché de l'emploi, Christine Carle, qui est native de Trois-Rivières et qui a longtemps habité Montréal, a témoigné de son premier contact avec Sherbrooke.

«Le terminus est pire que ce que l'on voyait à Trois-Rivières il y a 50 ans. Ça crée une angoisse chez un visiteur et ça devrait sûrement être une priorité», a dit Mme Carle.

Le président-éditeur de La Tribune, Raymond Tardif, a éprouvé le même désarroi en visitant le centre-ville de Sherbrooke pour la première fois, en 1993.

«C'est beaucoup mieux maintenant. Mais à mon avis, il n'y a pas de prix pour que la Ville se débarrasse de l'édifice Gabr, à l'extrémité de la rue Wellington Nord», a suggéré M. Tardif.

Le propriétaire de la Maison du cinéma, Jacques Foisy, a fait valoir qu'en dépit de la bonne volonté qu'affichent les commerçants regroupés au sein de cinq associations différentes, «le centre-ville souffre encore d'un manque de cohésion».

La suggestion d'assurer un meilleur cadre de sécurité est revenue à plusieurs reprises au fil des discussions. Cela passe autant par le partage d'informations entre commerçants pour réagir plus rapidement aux actes de délinquance que par une surveillance policière accrue.

«Toutes les opinions que vous nous avez émises seront prises en considération par la corporation du centre-ville, qui produira un rapport à l'intention du conseil municipal», a conclu Serge Paquin.

Le maire Jean Perrault a promis le soutien sans ménagement du conseil municipal de même que des interventions à court terme pour l'amélioration de certaines entrées menant au centre-ville.

«Il est clair que des correctifs s'imposent à l'entrée Est du centre-ville afin que nous soyons en mesure d'assurer le prolongement du développement vers le secteur King-Bowen», a dit M. Perrault en remerciant les participants pour leur contribution à la planification municipale.

Yanick Lallier coupable de conduite dangereuse ayant causé la mort

François Gougeon
SHERBROOKE

Yanick Lallier a été reconnu coupable hier de conduite affaiblie par l'alcool et de conduite dangereuse ayant causé la mort de Valérie Cayer, de même que de conduite dangereuse ayant causé des blessures à Madeleine Chamberland.

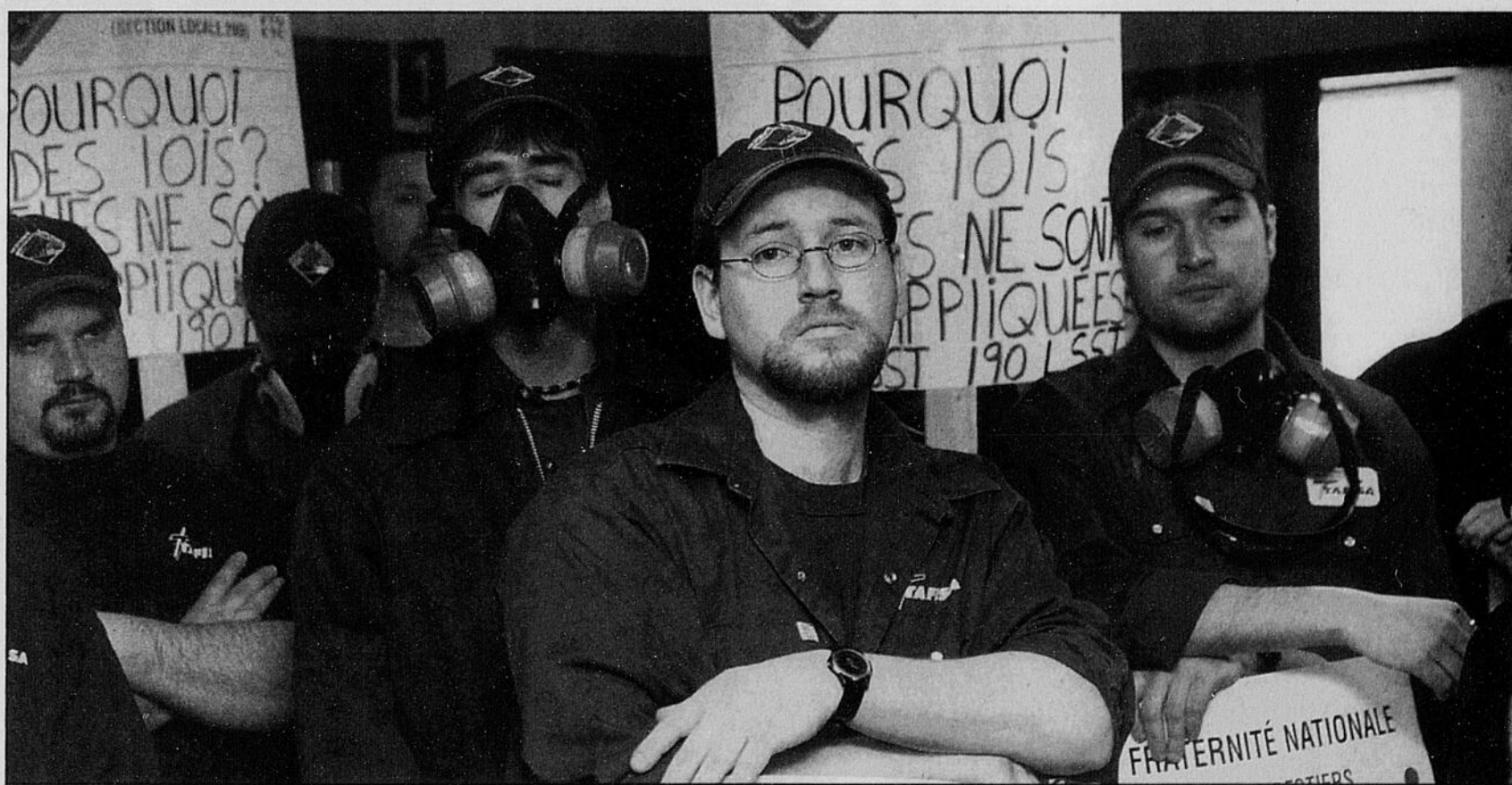
C'est la décision qu'a rendue hier le juge Danielle Côté, de la Cour du Québec, au palais de justice de Sherbrooke, en marge des tragiques événements survenus en début de nuit, le 15 décembre 1999.

À ce moment-là, Lallier, alors âgé de 21 ans, venait de percuter violemment sur le trottoir les deux jeunes femmes âgées de 20 ans, dans la courbe descendante de la rue King ouest, entre les rues Saint-Jean-Baptiste et Kennedy.

Détenteur d'un permis d'apprenti, le jeune homme, au volant d'une Acura, avait aussitôt été inculpé notamment de conduite affaiblie par l'alcool. Ses échantillons d'haleine avaient trahi une présence de 124 et de 125 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang, alors que la limite est de 80 ml.

Au cours d'un procès de quatre jours tenu à la mi-janvier dernier, outre la question de la consommation de l'alcool, la vitesse du conducteur avait occupé une bonne partie des discussions. Pendant que la défense soutenait que le véhicule roulait à 70 kilomètres/heure, dans cette zone dont la limite est établie à 50 km/h, la poursuite avait soutenu que pour connaître un tel dérapage (la voiture avait percuté un mur de pierre), la vitesse devait plutôt s'établir à 82 km/h.

À tout événement, suite à sa condamnation sous trois chefs d'accusation, Yanick Lallier devra revenir en cour le 21 juin pour connaître sa sentence.



La contamination de l'air s'avère tellement préoccupante pour les employés de Tafisa, située à Lac-Mégantic, que le sujet est devenu un enjeu majeur des négociations pour le renouvellement de la convention collective qui a pris fin en septembre dernier. Hier une centaine d'entre eux ont envahi les locaux de la CSST, rue King Ouest, pour lui reprocher de ne pas faire son travail.

Les travailleurs de Tafisa clament leur ras-de-bol dans les bureaux de la CSST

François Gougeon
SHERBROOKE

Les travailleurs de Tafisa, de Lac-Mégantic, ont pris le taureau par les cornes, hier, relativement au problème de contamination de l'air dans cette usine: ils ont littéralement envahi les bureaux de la CSST pour dénoncer la situation.

Une centaine de salariés de l'endroit, arrivés par autobus, ont d'abord manifesté sur la rue King Ouest leur insatisfaction à l'endroit de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST), avant de pénétrer dans les locaux de l'organisme.

Tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'immeuble, les travailleurs membres de la Fraternité nationale des forestiers et travailleurs d'usines, affiliée à la FTQ, ont reproché à la CSST de ne pas faire son travail.

«Ça fait au moins 10 ans, depuis l'ouverture de Tafisa, que les employés connaissent toutes sortes de problèmes de santé à cause des va-

peurs de formaldéhyde (utilisée dans la fabrication de panneaux particules). La CSST est dans le dossier depuis 1994 et encore plus activement depuis 2000 mais ça ne bouge pas... Pendant ce temps-là, la santé des travailleurs se détériore, avec toutes sortes de symptômes, comme des saignements de nez, sinusites, dermatites, etc», a dénoncé hier le président du syndicat, Sylvain Grégoire.

Plusieurs employés, comme Luc Poulin, ont vivement rouspété contre la situation. «C'est pas drôle de travailler dans cette merde-là... Imaginez-vous, il faut qu'on travaille avec un masque pour nous protéger. C'est pas un maudit cadeau de vivre ces conditions-là», a-t-il lancé avec vigueur.

En fait, la situation s'avère tellement préoccupante parmi les 215 employés de Tafisa que le sujet est devenu un enjeu majeur des négociations pour le renouvellement de la convention collective qui a pris fin en septembre dernier. Il est bien possible que si les employés n'obtiennent pas satisfaction ou une garantie que les

choses se régleront au plus tôt, le tout se termine par une grève, le 15 mai prochain.

«Ce qui est déplorable, a poursuivi André Tremblay, un conseiller spécial en matière de santé et sécurité à la FTQ, c'est l'attitude de la CSST, qui ne met pas ses culottes. Mais c'est sûr qu'il va se passer quelque chose. On ne laissera pas une compagnie dans laquelle le gouvernement est partenaire à plus de 30 pour cent empoisonner la vie de ses travailleurs... Notre président, Henri Massé, qui siège au conseil d'administration de la CSST, va intervenir et le dossier va rebondir à la grande ur du Québec! Parce que c'est une situation absolument inadmissible.»

Dans la fosse aux lions

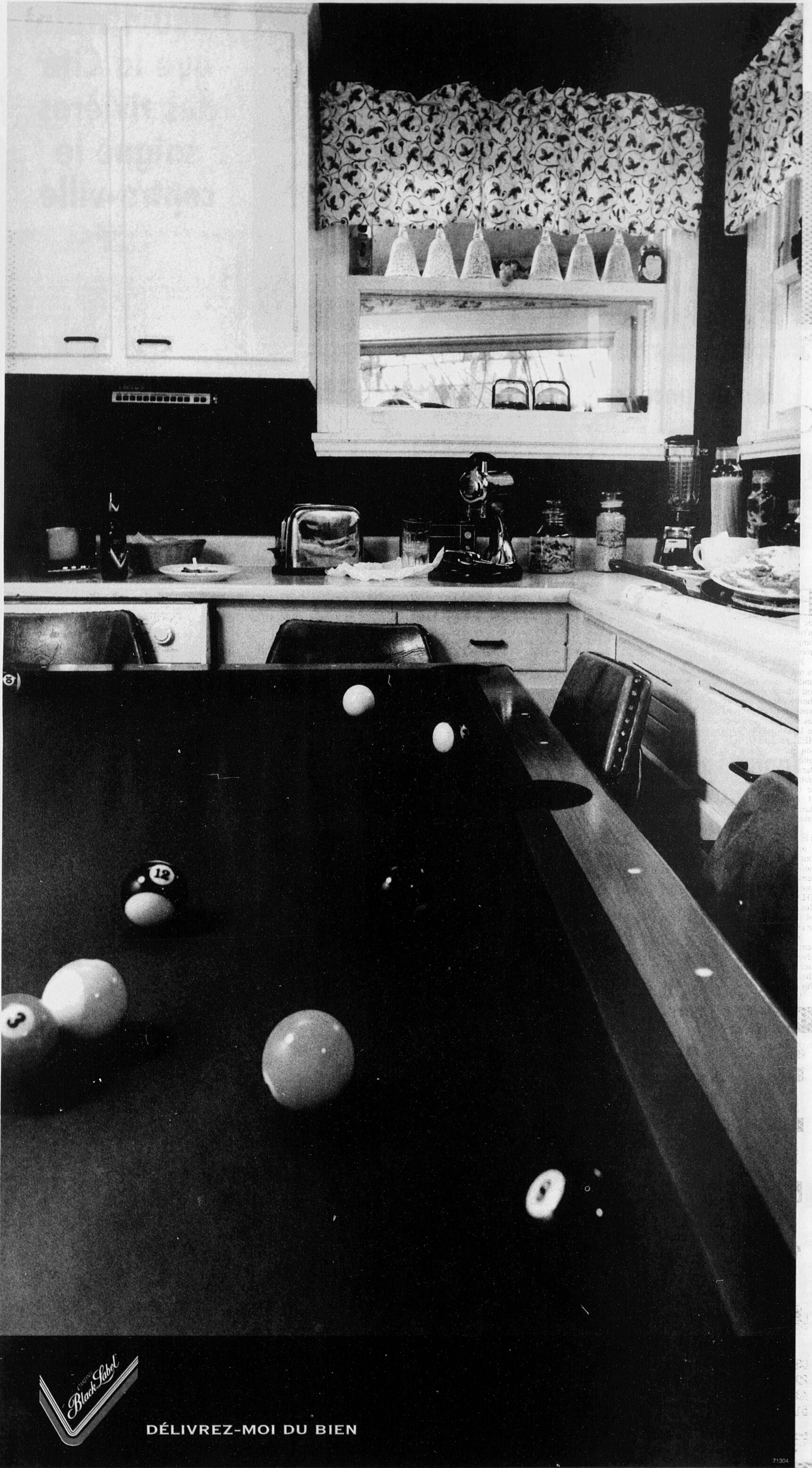
Vivement interpellé par des travailleurs brynants mais qui n'ont jamais manifesté de violence, le responsable à l'inspection à la CSST, René Allard, ne s'est pas défilé, même s'il s'est retrouvé dans la fosse aux lions plus souvent qu'autrement.

Il a même donné raison aux travailleurs, signalant qu'au cours des derniers mois au moins sept poursuites ont été intentées contre Tafisa en vertu de l'article 236.

M. Allard a expliqué les incroyables difficultés à rencontrer la direction de Tafisa en vue d'une solution permanente de l'extraction des contaminants à la source.

«Depuis un an, nos inspecteurs ont dû faire au moins 15 à 20 interventions à cet endroit. On a été plus présent là que dans n'importe quelle entreprise en Estrie... S'il faut appeler au Portugal (siège social de Tafisa) pour parler à un responsable, on va le faire. C'est clair que pour nous, le dossier de Tafisa est la priorité numéro un en Estrie», a émis M. Allard.

Celui-ci s'est dit d'autant plus surpris de la situation qu'en règle générale, dans la grande entreprise, c'est le genre de dossier qui se règle entre les parties, par le biais du comité local de santé et sécurité au travail. Pour M. Allard, la situation actuelle pour une entreprise de cette envergure, c'est «du jamais vu en Estrie».



DÉLIVREZ-MOI DU BIEN

qu
qu
com
bro
les
for
tion
She
ava
pas
de
ME
tion
mit
Ber
mul
de
M.
éta
dav
si la
à u
tout
moi
l'en
sou
CH
élus
loi
de c
den
dév
tuer
She
chos

05
20
43
51
Baro
Lis

Choisir la santé... et les pissenlits

Une coalition continue de sensibiliser les gens aux méthodes alternatives aux pesticides



Une campagne de sensibilisation aux méthodes alternatives aux pesticides est en cours. De gauche à droite, le président du RAPPEL, André Godin, la présidente de la Coalition pour les alternatives aux pesticides (CAP), Edith Smeesters, aussi auteure du livre *Pelouses et couvre-sols*, et le président de CHARMES, Jacques Testulat.

Isabelle Pion
SHERBROOKE

Choisir la santé et la vue de quelques pissenlits et non une pelouse parfaite et

l'utilisation de pesticides. C'est en quelque sorte ce que propose la Coalition pour les alternatives aux pesticides (CAP), à laquelle se sont joints les organismes RAPPEL et CHARMES, qui lançaient hier une campagne de sensibilisation sur les méthodes alternatives aux pesticides.

Ainsi, ces organismes proposent des avenues permettant d'obtenir une pelouse en santé que l'on ne doit plus voir comme une «monoculture», mais «comme un milieu écologique où la biodiversité est la bienvenue».

En Estrie, RAPPEL et CHARMES mettront à la disposition des citoyens 1000 trousseaux d'information *Sans pesticides, naturellement*. Biologiste de formation, la présidente du CAP, Edith Smeesters, fait valoir que 67 pour cent des gens ont changé leurs habitudes grâce à cette campagne provinciale, qui en est à sa deuxième année et rappelle qu'il y a un lien statistique évident entre l'utilisation des pesticides et la baisse de fertilité, et la maladie de Parkinson, notamment.

Une brochure distribuée par le CAP stipule «qu'une étude récente, établissant le lien entre l'utilisation de pesticides à la maison et le cancer chez les enfants, faisait état d'une corrélation substantielle entre les surfaces gazonnées traitées aux pesticides et les sarcomes des tissus mous chez les enfants.» Les herbicides de type chlorophénoxy sont le groupe de produits le plus utilisé au Canada et dans le monde -notamment pour bannir les pissenlits- et le potentiel de cancers reliés à ces produits est de plus en plus élevé, peut-on aussi apprendre.

Aux yeux de Mme Smeesters, ce

sont les gens de 40 ans et plus qui sont les plus difficiles à convaincre de cesser d'utiliser des produits chimiques, voyant encore la «pelouse parfaite» comme étant celle où il n'y a pas de trace de pissenlit et considérant les herbicides comme la «solution miracle».

RAPPEL distribuera 500 trousseaux au sein de ses diverses associations de lacs de l'Estrie, tandis que CHARMES tiendra des rencontres d'information du 14 au 23 mai dans les arrondissements. Un vidéo sera présenté et des trousseaux seront distribués. Les gens peuvent aussi s'en procurer en téléphonant ou obtenir des renseignements au 821-5893 ou au 564-9426.

Le bannissement complet n'est pas pour tout de suite

Isabelle Pion
SHERBROOKE

réglement, en 1993, qui interdit l'épandage des produits toxiques sur les pelouses entre le 15 juin et le 15 août, à moins d'obtenir une dérogation pour une raison majeure.

Bien que l'on tente de proposer aux citoyens d'autres solutions que l'emploi des pesticides, il semble qu'on soit encore loin du bannissement complet des produits chimiques à Sherbrooke.

Pendant que des municipalités telles que Hudson, L'Île Bizard et Pierrefond, notamment, ont banni l'utilisation de ces produits, la Ville de Sherbrooke a l'intention d'attendre avant d'emboîter le pas. «Ce ne sera pas avant un an!», estime le président de la Corporation de gestion CHARMES, Jacques Testulat. Une affirmation que corrobore le président du comité de développement durable, Bernard Tanguay. «Ça c'est clair, vu la multitude de dossiers. On a tellement de dossiers à s'occuper!», commente M. Tanguay. Contacté au bureau où il était fort occupé, celui-ci n'a pu en dire davantage.

Ce dernier n'a pas non plus précisé si la Ville tenait réellement à en arriver à un bannissement complet. «Je suis tout à fait d'accord avec le principe que moins on en utilise, mieux c'est pour l'environnement», dit-en ajoutant qu'il souscrit aux principes défendus par CHARMES. Selon M. Testulat, les élus sont confrontés à un problème: la loi fédérale, qui permet la vente libre de ces produits.

M. Testulat et M. Tanguay s'entendent pour dire que c'est le comité de développement durable qui doit effectuer des recommandations à la Ville de Sherbrooke afin de faire bouger les choses dans ce dossier.

La Ville de Sherbrooke a adopté un

L'Abeille

Spécialiste en touche finale

- Fleurs de soie et naturelles
- Arrangements haut-de-gamme

Vente 25^{ème} anniversaire

10% à 40%

de rabais sur cadeaux et accessoires de décoration

OUVERT 7 JOURS

(819) 566-2141

2150, rue Galt Ouest, Sherbrooke (Québec) J1K 1K2



DÉLIVREZ-MOI DU BIEN

loto-québec Résultats
TVA, le réseau des tirages

Deux Étoiles
Tirage du 2002-05-08

1 ^{er} numéro 589350 25 000 \$ décomposable	2 ^e numéro 212810 TÉLÉ non décomposable
3 ^e numéro 524504 50 000 \$ décomposable	4 ^e numéro 274040 100 000 \$ décomposable

Loto 649
Tirage du 2002-05-08
01 10 30 37 44 49
Complémentaire: (39)

Quebec 49
Tirage du 2002-05-08
08 17 20 35 45 48
Complémentaire: (19)

Banco
Tirage du 2002-05-08
05 08 09 12 17
20 24 36 37 42
43 45 46 47 48
51 54 55 56 62

Quinté
Tirage du 2002-05-08
3 4
504 5521

Extra
Tirage du 2002-05-08
NUMÉRO
529209

Banco: lots bonis de 2 au 10 mai

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de dissentiment entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu...
MISE SUR TOI
1 866 505-2222

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Pourquoi la vie est-elle devenue si compliquée?

Bien des gens se plaignent des règlements, des normes, des procédures et des formulaires trop nombreux agressant leur vie quotidienne. Si au moins il leur suffisait de s'adresser à un seul endroit pour régler une question, ils se trouveraient gratifiés d'une certaine simplification. Hélas, ce n'est pas le cas. Il leur faut frapper à plusieurs portes pour se plier aux modalités imposées par les différentes instances.

Le temps est révolu où un propriétaire terminait la construction qui répondait à ses besoins, à l'endroit souhaité par lui. Aujourd'hui, le moindre aménagement requiert des plans et des recherches concoctés par des professionnels, qui seront présentés à la municipalité, à la MRC et à différents ministères, selon le genre de construction envisagé. Même les institutions financières ont leurs exigences touchant l'arpentage, la localisation et les tests pour vérifier que le sol ne soit pas contaminé. Tout cela s'ajoute aux vérifications personnelles ayant trait à la solvabilité du requé-

rant.

Il est certain que des erreurs et des horreurs ont incité les municipalités et les gouvernements à établir des normes et à échafauder des procédures et des règlements plus précis. Les responsables vous diront que toutes ces vérifications et ces complications sont nécessaires pour éviter les erreurs et contrer les abus.

Il s'agit bien là d'un simple exemple. Mais le domaine de la construction ne fait pas figure de cas unique. Toutes les sphères des activités civiles sont imbibées de semblables tracasseries. Les programmes d'aide gouvernementaux sont devenus tellement contraignants que bien des gens évitent tout simplement de s'en prévaloir.

Les procédures permettent sans doute de mieux planifier le développement et de cerner les abus, mais qu'elles compliquent donc le système! Des citoyennes et des citoyens se sentent écrasés par toutes ces exigences et ils n'ont pas toujours les moyens de recourir aux professionnels et aux spécialistes.



André
LANGEVIN

Le fait de passer outre aux consultations et avis des professionnels n'est pas toujours dramatique. Il se trouve des individus qui ont l'habitude de la paperasserie et des entreprises qui ont les moyens de se payer des spécialistes. Ce n'est toutefois pas le cas du citoyen ordinaire qui ne dispose pas des ressources ni des connaissances ni du temps requis pour régler des tracasseries de nature bureaucratique. Il arrive souvent que

des femmes et des hommes qui ont du potentiel hésitent ou refusent de se lancer dans des projets parce qu'ils trouvent la situation trop compliquée et le processus trop sinueux.

En bout de ligne, des initiatives intéressantes ne verront pas le jour et des personnes aux moyens limités ne pourront réaliser leurs rêves, démotivés qu'ils seront par le spectre de la complexité des labyrinthes administratifs. L'exemple de l'impôt est évident: les entreprises prospères savent s'entourer d'une pléiade de fiscalistes qui font métier de découvrir les moindres paradis fiscaux et, par voie de conséquence, de limiter les impôts dus à leur plus simple expression alors que Monsieur Tout-le-monde s'y perd et y laisse presque sa peau.

Reconnaissons toutefois que nous ne savons pas utiliser adéquatement les différents services gratuits offerts par les administrations publiques. Le personnel en place est généralement disponible et compétent. Pourquoi tant de personnes ne font-elles pas l'effort de recourir à ces services? Nous sommes peut-être confrontés à

des cas de négligences impardonnables.

Nos administrations publiques devraient s'appliquer à comprendre que le désir d'éviter quelques abus ne devrait pas pour autant porter en son sein tout un monde de complications. Quels que soient le raffinement et la précision des politiques et des règlements, que ces administrations retiennent qu'il se trouvera toujours des personnes assez habiles pour les contourner. Il faut déplorer que les efforts pour simplifier la paperasse et les systèmes n'aient pas encore donné des résultats tangibles.

Les différents paliers de gouvernement feraient bien en ciblant à la fois l'efficacité et la simplicité. Leurs modèles de gestion feraient des heureux et créeraient des audaces. La productivité en sortirait gagnante.

André Langevin est maire de Coaticook et éditeur invité.

Témoignage

Un merci spécial à Lise Perreault

Madame Lise Perreault vient tout juste de laisser son poste de présidente du conseil d'administration de la Fondation de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (IUGS). Elle avait été l'une des premières administratrices de la Fondation de l'Hôpital D'Youville lors de sa création en 1982 et n'a jamais quitté depuis lors la fondation, même après le regroupement de l'Hôpital D'Youville et du Sherbrooke Hospital, en 1996. Heureusement, Mme Perreault ne nous quitte pas définitivement, car elle demeure membre du conseil d'administration.

On peut dire que la cause des bénéficiaires de l'Institut lui a toujours tenu grandement à cœur. Durant toutes ces années, elle n'a pas ménagé ses efforts pour mieux faire connaître ce centre hospitalier dans son entourage. Ses amis et connaissances, qu'elle rencontre régulièrement dans ses nombreuses activités bénévoles, ne peuvent se montrer indifférents lorsqu'elle leur demande un appui pour la Fondation de l'IUGS. Pleine d'humour, Mme Perreault a de la fa-

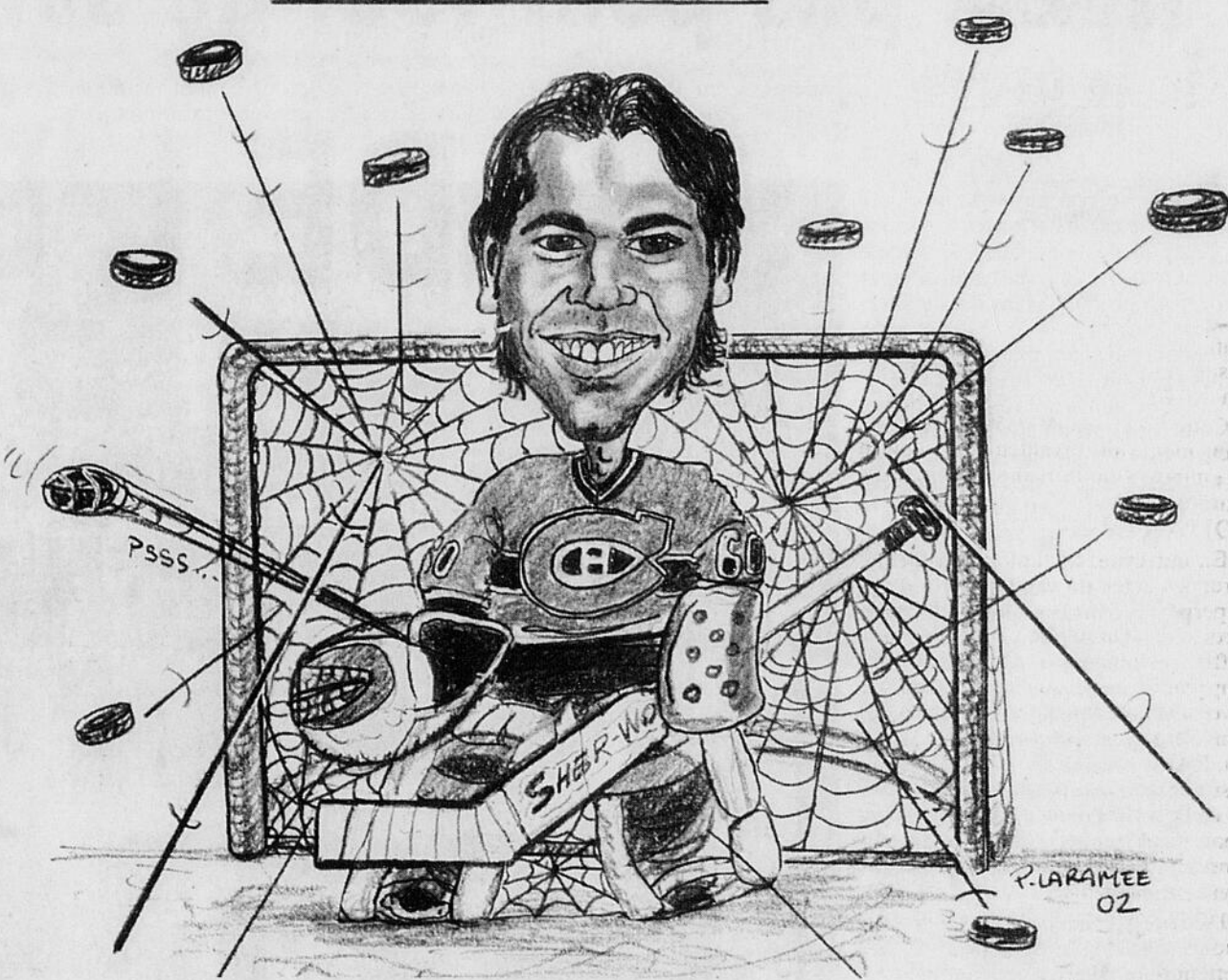
cilité à convaincre les autres qu'ils ont tout avantage à acquiescer à ses requêtes.

Lise Perreault a fait preuve d'une détermination peu commune comme présidente du conseil d'administration de la fondation. Elle ne laissait jamais un projet en suspens; elle allait constamment jusqu'au bout en dépit des embûches. Malgré son horaire chargé, elle trouvait toujours le temps nécessaire pour assumer pleinement ses responsabilités de présidente.

Nous voulons exprimer à Lise Perreault toute notre reconnaissance pour l'amour qu'elle a démontré à l'égard de tous les bénéficiaires de l'Institut de gériatrie au cours des 20 dernières années. Sa contribution aura été très précieuse et elle aura grandement influencé les personnes autour d'elle par ses qualités de leader et son dévouement.

Heather Bowman, directrice de la Fondation de l'IUGS

L'HOMME-ARAIGNÉE...



paularamee@sympatico.ca

Lettre ouverte

Qui manipule la vérité et le public?

La Tribune publie ici une réplique du Syndicat des communications de Radio-Canada à la lettre ouverte publiée mercredi 1 mai par Michèle Fortin, vice-présidente principale à la télévision française, et Sylvain Lafrance, vice-président à la radio française et nouveaux médias.

«My husband is tough! He won't give up. Your negotiators from CSN don't tell you the truth! It's a strike!»

En quelques phrases lapidaires, l'épouse de notre président directeur général, Robert Rabinovitch, a résumé au cours d'une conversation avec quelques collègues syndiqués, les discours véhiculés par les gestionnaires de Radio-Canada depuis le début de la mise sous cadenas des 1400 employés membres de notre syndicat.

Nous serions «en grève» parce que mal informés, pire, manipulés par la CSN. Discours mis au point et véhiculé depuis le jour UN du lock-out, discours que le Conseil d'administration de CBC-Radio-Canada semble endosser, discours que le directeur des Programmes Daniel Gourde a aussi tenu devant des députés du Parti libéral, à Ottawa, bref discours décuplant pour une société publique en quelque sorte kidnappée par des gestionnaires qui ont apparemment décidé de mettre aux pas des employés trop exigeants. Et monsieur Rabinovitch est un dur, son épouse nous le confirme, il ne lâchera pas le morceau.

Comment laisser passer ces affirmations gratuites? Manipulés par la CSN les professionnels de l'information de Radio-Canada? C'est faire insulte à leur intelligence, à leur esprit critique, à leur sens de l'analyse que Radio-Canada

da vante pourtant à grand renfort de publicité quand vient le temps de lancer sa programmation saisonnière. C'est ignorer un vote démocratique de 90 % des syndiqués pour soutenir les demandes présentées à la table de négociations. Phrase fourre-tout qui justifie un lock-out de 6 semaines, lock-out dont les gestionnaires de fonds publics à la tête de Radio-Canada rendent le syndicat responsable en répétant à satiété qu'il s'agit d'une grève.

Qui manipule la vérité? Qui manipule le public? Des demandes d'augmentations salariales de 25 % affirmées par les vice-présidents radio et télé dans une lettre publiée dans ces pages. 1) Au moment d'écrire ces lignes, les questions salariales n'ont pas encore été abordées à la table de négociations après six semaines de lock-out et les syndiqués ont fait savoir depuis longtemps que les demandes d'augmentations de salaires sont reliées à l'ensemble des clauses négociées, donc négociables. 2) Les employés ont fait plus que leur part durant les années de compression: mises à pied, mises à la retraite massives, gels des salaires, fermeture des stations régionales. 3) Au cours des trois dernières années le budget institutionnel de CBC-Radio-Canada est passé de 795 à 916 millions de dollars ajoutés à cela, 51 millions de financement du Fonds Canadien de la télévision pour la production privée, près de 300 millions de dollars en revenus publicitaires, etc.

Où vont tous ces dollars? Notamment dans les bâtisses, dont le nouveau Centre d'information de Montréal (45 millions de dollars selon les estimations de départ. Impossible d'en connaître cependant les «vrais» coûts) et dont la nouvelle technologie pose des problè-

me de fonctionnement et de logistique énormes aux artisans des salles de nouvelles de Radio-Canada et de RDI. Par ailleurs n'y a-t-il pas toujours des centaines de milliers de dollars en réserve pour arracher à la concurrence des «vedettes», dont les performances dépendront bien souvent de la qualité des équipes qui les encadrent, équipes précaires et sous-payées pour cause de compression.

Autres faussetés: 141 demandes. La vérité: 10 points en négociations, tels que décidé par plus de 90 % des syndiqués réunis en assemblée générale le 26 mars dernier. «Permanence de tous les contractuels». Faux, nous demandons de réduire de façon raisonnable une masse de précaires représentant 50 % de nos syndiqués dont certains à l'emploi de Radio-Canada depuis plus d'une décennie. Radio-Canada réclame une «souplesse de gestion... parce que ses budgets sont reliés à des projets qui ont un début et une fin dans le temps». Or sur 291 contractuels de plus de 13 semaines, un très petit nombre est relié à des émissions, (jeunesse, variétés dramatiques,) limitées dans le temps comme le dit la SRC... les autres, la grande majorité, oeuvrent dans des secteurs (infos, radio et télé générale, nouveaux médias, publicité...) qui ne sont pas soumis aux «fluctuations liées à des projets dont la durée est limitée dans le temps».

Il y a les demi-vérités, les faussetés mais surtout les omissions dans cette lettre de nos vice-présidents. Il y a ce sondage exigé par le Vérificateur général du Canada auprès des employés de la CBC-Radio-Canada. Plus de 5000 «sondés» et des taux d'insatisfaction du personnel à tous égards tellement désastreux pour les patrons de Radio-Canada

que les résultats n'ont jamais pu être obtenus par nos syndicats. Des résultats partiels circulent, grâce à la vigilance de nos collègues réalisateurs: en voici quelques uns comparés à l'échelle d'entreprise performante établie par la firme Hay Management consultant: satisfaction générale des employés à l'endroit de l'employeur 37 %; dans une entreprise performante ce pourcentage est de 70 %; respect de Radio-Canada envers son personnel, 38 %. Pour une entreprise performante le taux est établi à 65 %. Orientation stratégique: 65 % du personnel ne la comprennent pas et 73 % ne croient pas qu'elle soit favorable. 10 % seulement des employés estiment que le moral est bon et 83 % ne croient pas que l'équipe de direction corrigera les situations révélées par le sondage (Taux de confiance!) et ainsi de suite...

Interrogé par les réalisateurs un représentant de la firme de sondage a déclaré qu'il n'avait jamais vu un taux d'insatisfaction si élevé... oui une fois... dans l'armée Canadienne au moments des événements de la Somalie! Et cela - au-delà des clauses d'une convention collective - et cela c'est le cœur de la situation invraisemblable que nous vivons depuis six semaines. Une gestion de personnel pourrie et archaïque. Un mépris généralisé qui ne prend en compte ni la mission de Radio-Canada, ni le public à desservir, ni les créateurs ni les artisans qui se battent pour maintenir à l'antenne des émissions de qualité.

Conflit de société aussi en ce qu'un public majoritairement francophone est privé depuis plus de six semaines d'une programmation pour laquelle il paie, et dont le public anglophone des autres provinces continuent de profiter. Insensibilité d'un PDG et d'un Conseil d'ad-

ministration à forte majorité anglophone qui se soucie de hausser la popularité de CBC et rémunère mieux ses artisans, pendant que la SRC diffuse depuis près de six semaines un semblant de programmation, un semblant d'information et que ses artisans doivent être mis en lock-out pour être traités sur le même pied que ceux de CBC Ontario.

Deux solitudes! Deux sensibilités! Madame Cecil Rabinovitch a raison. «Her husband is tough!» Et la langue employée pour répondre à nos collègues est elle aussi révélatrice!

Michel Couturier, président
 Célestin Hubert, secrétaire général
 Sylvain Racette, trésorier
 les directrices
 Cécile Larouche, (Québec)
 Hélène Branch, (Moncton).
 Membres du comité de direction
 du Syndicat des communications
 de Radio-Canada

Opinions

VOUS VOLEZ NOUS ÉCRIRE?
 redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
 1950, rue Roy
 Sherbrooke, J1K 2X8
 Télécopieur 564-8098

Les employés de Vidéotron se préparent à un long conflit

Gilles Fiset
SHERBROOKE

Depuis minuit, hier matin, la quarantaine d'employés de Vidéotron, à Sherbrooke, sont en grève et en lock-out. Mais peu importe le nom du conflit, une chose est à craindre: sa longueur.

«Nous, on se prépare pour un long conflit», a expliqué le délégué syndical de ce groupe, Benoît Duquette, rencontré sur la ligne de piquetage devant l'édifice de Vidéotron, hier midi, rue Galt ouest.

Si, dans l'ensemble du Québec, ils sont plus de 2200 travailleurs, on en compte une quarantaine, à Sherbrooke, dont les 25 techniciens qui sont au cœur du litige car Vidéotron veut se départir de leurs services au profit d'un sous-traitant.

«Mais c'est davantage que les 25 personnes qui sont concernées à Sherbrooke. Leur déplacement couperait également des emplois pour d'autres employés», a rapporté M. Duquette.

Les membres du local 2815 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FIQ) ne luttent pas que pour ces emplois. Ils se disent convaincus



À l'instar de leurs collègues un peu partout au Québec, les employés de Vidéotron de Sherbrooke sont désormais sur les lignes de piquetage. Un conflit qui risque de s'éterniser pendant un long moment.

Des actes de vandalisme marquent le début de la grève

Lia Lévesque (PC)
MONTRÉAL

La grève des 2200 employés de Vidéotron vient à peine de commencer que, déjà, des actes de vandalisme ont été perpétrés dans la région de Québec.

Cette grève risque d'être longue, de l'aveu même du président du syndicat des employés de la région Ouest et de l'Outaouais de Vidéotron (SCFP-FIQ), Yves Lalonde.

En entrevue, M. Lalonde a dit déplorer les actes de vandalisme qui ont été perpétrés dans la région de Québec, mardi soir. «On déplore ça.» Du même souffle cependant, il ajoute: «Il faut comprendre aussi que les briseurs de grève allaient chercher les camions des techniciens. C'est un peu de la provocation. Il faut minimiser ce qui est arrivé aussi. On a dessoufflé des pneus et on a mis de la colle dans les serrures des camions, mais, comparativement aux demandes patronales à la table, il faut relativiser tout ça.»

Du côté patronal, on a évidemment dénoncé ces actes de vandalisme et laissé entendre que les concessions demandées aux employés n'étaient pas si grandes, compte tenu du fait que ceux-ci jouissent de bonnes conditions de travail.

Le vice-président aux affaires corporatives chez Quebecor, Luc Lavoie, a laissé entendre que les employés de Vidéotron étaient fort bien traités. «C'est époque-là où on pouvait se permettre d'avoir les conventions collectives les plus coûteuses au pays, avec un taux d'absentéisme de 20 pour cent et huit semaines de vacances par an, puis refile la facture au client, cette époque-là, elle est terminée», a-t-il lancé, sur les ondes au réseau TVA.

Vidéotron, propriétaire de Quebecor, fait face à une concurrence de plus en plus vive, a-t-il aussi fait valoir. M. Lavoie a évoqué une perte de 46 000 clients en 2001 et 25 000 au premier trimestre cette année. Le câblodistributeur a 1,1 million d'abonnés.

L'entreprise exige des concessions salariales de 30 millions \$ de la part des employés.

Entre autres, Vidéotron veut vendre ses services d'installation et de réparation à Entourage, ce qui entraînerait le transfert de 664 employés. Ceux-ci verraient leurs conditions de travail diminuer considérablement, les salaires pouvant baisser de 31 à 34 pour cent, selon le syndicat. Les employés qui demeureraient chez Vidéotron verraient leur semaine de travail augmenter de 35 à 37,5 heures, subiraient un gel de salaire et auraient quatre congés de moins par année.

M. Lalonde estime que le transfert projeté à Entourage est un stratagème. «C'est une vente qui n'est pas une vente; c'est plutôt un contrat de sous-traitance», ce que la convention collective limite, selon lui. Un arbitre du travail doit d'ailleurs se pencher sur le dossier, puisque le syndicat conteste ce transfert.

Le dirigeant syndical s'attend à ce que le conflit dure un certain temps. «On s'attend à ce que ça soit long, parce que l'employeur ne bouge pas.» Il affirme que le fonds de grève est suffisamment bien garni pour tenir «plusieurs mois» en versant de 65 à 85 pour cent du salaire net de l'employé.

Aucune séance de négociation n'est prévue à court terme.

qu'un transfert à un sous-traitant se traduira par une baisse de la qualité de ce service.

Ils disent également se battre pour contrer la baisse de leurs conditions de travail et de leurs salaires. Les offres de l'employeur se traduiraient par une baisse de leur salaire de l'ordre de 8 pour cent et une perte de 15 pour cent de leurs avantages sociaux.

«Si on laisse faire le démantèlement, on perd également tout pouvoir de négociation. Le grou-

pe sera affaibli. La prochaine fois, on fera face à de nouvelles demandes de baisse», a indiqué M. Duquette.

Le conflit de travail concerne également les six employés syndiqués du Canal Vox, à Sherbrooke. Cela ne veut toutefois pas dire que les opérations de Canal Vox seront pour autant paralysées. La production d'émission locale risque toutefois d'être mise en parenthèse.

Vente de fermieture DÉBUTE DEMAIN VENDREDI

de **50 à 80%** de rabais

SACS À MAIN Luiqi
SACS DE VOYAGE
MANTEAUX DE CUIR
PORTE-DOCUMENTS
PORTE-MONNAIE
PORTE-CLÉS
SAC À DOS MODE D'ÉTÉ
SOUS-BRAS 3 COULEURS

Les Cuirs Élegants
88, WELLINGTON NORD
566-6676

SOLDE L'ÉTÉ AVANT TOUT



Nous payons LES TAXES pour vous

SUR MARCHANDISE EN ROTIN À PRIX RÉGULIER

rien à payer avant avril 2003
ou
24 versements égaux

SUPER PROMO de MAI

Ensemble en rotin



-25%

Causeuse champêtre en tissu



899⁹⁹

Nous payons les taxes sur la causeuse



GILLES BOISVERT

Photo non conforme

Ma source de confort... et d'inspiration!

Site Web : www.multimeubles.com

*Achat de 500 \$ et plus. Ne payez que les taxes de ventes. Sous réserve de l'approbation du crédit.

STATIONNEMENT GRATUIT
en arrière du magasin, entrées par rue Peel ou Cathédrale

231, rue King Ouest, Sherbrooke

563-4743

Ouvert le dimanche de 12 h à 16 h

24 VERSEMENTS ÉGAUX

sans frais, sans intérêt! **

OU payez en
mai
2003

LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 200 KM

Le meilleur choix au Québec! Plus de 20 modèles de matelas disponibles en magasin.

SOMMEX *Murano*

Matelas ferme avec dessus à coussinet, recouvert d'un tissu jacquard piqué sur 2 couches de mousse et sur 1 couche de fibre. Sommier disponible. 10 ans de garantie ferme. Livraison et ramassage gratuits.

Matelas 2 places/510 ressorts.....699\$

Matelas 1 place/360 ressorts 24,96\$ par mois ou 599\$

Matelas grand lit/608 ressorts 35,38\$ par mois ou 849\$

Matelas très grand lit/708 ressorts 54,13\$ par mois ou 1299\$



Grand choix de literie



Galerie du sommeil
Brault & Martineau

SOMMEX *Mayfair ferme*

Matelas avec supports latéraux doubles, recouvert d'un tissu jacquard piqué sur 2 couches de mousse de 3/8 de pouce et d'une couche de fibres «hollofil». Sommier disponible. 12 ans de garantie ferme. Livraison et ramassage gratuits.

Matelas 2 places/660 ressorts779\$

Matelas 1 place/360 ressorts.....27,04\$ par mois ou 649\$

Matelas grand lit/608 ressorts.....38,71\$ par mois ou 929\$

Matelas très grand lit/708 ressorts.....58,29\$ par mois ou 1399\$

Des spécialistes sur place pour vous conseiller!

10 magasins pour mieux vous servir!

LASALLE
7272, boul. Newman
(près du Carrefour Angrignon)
Tél.: (514) 364-6110

KIRKLAND
3150, boul. St-Charles
(sortie 50, Transcanadienne)
Tél.: (514) 697-9228

ST-HUBERT
1351, boul. Des Promenades
(près des Promenades St-Bruno)
Tél.: (450) 676-1911

BROSSARD
8220, boul. Taschereau
(coin Pellerin)
Tél.: (450) 465-5544

ST-LÉONARD
6700, Jean-Yves Est
(près des Galeries d'Anjou)
Tél.: (514) 254-9455

REPENTIGNY
145, De Lafayette
(près du boul. Briën)
Tél.: (450) 470-0815

LAVAL
500, boul. Le Carrefour
(coin boul. de la Concordie)
Tél.: (450) 682-2516

ST-THÉRÈSE
125, boul. Desjardins Est
(coin Caré Labelle)
Tél.: (450) 430-0555

ROCK FOREST
4275, boul. Bourque
(coin Grigoris)
Tél.: (819) 562-4242
1 800 267-4240

QUÉBEC
500, boul. De la Gaspée
(à l'angle des Promenades de l'Outaouais)
Tél.: (819) 561-5007
1 877 755-2555



SOMMEX *Mayfair coussiné*

Matelas ferme avec dessus à coussinet et supports latéraux doubles, recouvert d'un tissu jacquard piqué sur de la mousse et sur 3 couches de fibre. Sommier disponible. 12 ans de garantie ferme. Livraison et ramassage gratuits.

Matelas 2 places/568 ressorts.....849\$

Matelas 1 place/416 ressorts.....30,38\$ par mois ou 729\$

Matelas grand lit/660 ressorts.....41,63\$ par mois ou 999\$

Matelas très grand lit/870 ressorts.....58,29\$ par mois ou 1399\$



À l'achat d'un matelas

SOMMEX

obtenez GRATUITEMENT le sommier assorti

OU un deuxième matelas À MOITIÉ PRIX!

Matelas 2 places/510 ressorts.....499\$

Matelas 1 place/360 ressorts.....18,29\$ par mois ou 439\$

Matelas grand lit/608 ressorts.....24,96\$ par mois ou 599\$

Matelas ferme avec supports latéraux doubles, recouvert de polyester piqué sur 3 couches de mousse. Sommier disponible. 10 ans de garantie ferme. Livraison et ramassage gratuits.

Matelas 2 places/510 ressorts.....499\$

Matelas 1 place/360 ressorts.....18,29\$ par mois ou 439\$

Matelas grand lit/608 ressorts.....24,96\$ par mois ou 599\$

Balancoire 3 places avec coussin.....18,71\$ par mois ou 449\$

Ensemble patio vert texturé en galvanne comprenant :

- 4 chaises à bandoulière
- Table ronde de 42 po avec dessus en verre trempé
- Parasol de 7 pi inclinable muni d'une manivelle
- Soie de parasol

Livraison gratuite.

549\$ 7 pièces

Aussi disponible :

- Chaise longue ajustable à 6 positions avec coussin.....249\$
- Chaise sur billes avec coussin.....199\$
- Causeuse sur billes avec coussin 12,46\$ par mois ou 299\$
- Balancoire 4 places de luxe avec coussins 52,04\$ par mois ou 1249\$

Ensemble patio charcoal en aluminium comprenant :

- 4 chaises en rotin
- Table ronde de 48 po avec dessus en verre trempé
- Parasol de 7 pi inclinable muni d'une manivelle
- Soie de parasol

Livraison gratuite.

699\$ 7 pièces

Aussi disponible :

- Chaise longue ajustable à 6 positions avec coussin.....269\$

Bénéficiez de nos FACILITÉS de financement!

Balancoire 3 places avec coussin.....18,71\$ par mois ou 449\$

Ensemble patio bronze en aluminium comprenant :

- 4 chaises en rotin
- Table rectangulaire de 38 po x 60 po avec dessus en verre trempé et plateau tournant de 24 po
- Parasol de 7 pi inclinable muni d'une manivelle
- Soie de parasol

Livraison gratuite.

899\$ 8 pièces

Aussi disponible :

- Chaise longue ajustable à 4 positions avec coussin.....259\$

Ensemble patio bleu texturé en galvanne comprenant :

- 4 chaises à haut dossier à bandoulière ou 4 chaises avec coussins
- Table rectangulaire de 36 po x 60 po avec dessus en verre trempé
- Parasol de 9 pi inclinable muni d'une manivelle
- Soie de parasol

Livraison gratuite.

749\$ 7 pièces

Aussi disponible :

- Chaise longue ajustable à 6 positions avec coussin.....249\$
- Chaise sur billes avec coussin.....199\$
- Causeuse sur billes avec coussin 12,46\$ par mois ou 299\$

BRAULT & MARTINEAU

meubles *Là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!*

Procurez-vous la carte de crédit BRAULT & MARTINEAU

1 800 267-4240

1 877 755-2555

1 800 267-4240

1 877 755-2555

1 800 267-4240

1 877 755-2555